

Certificat d'authenticité

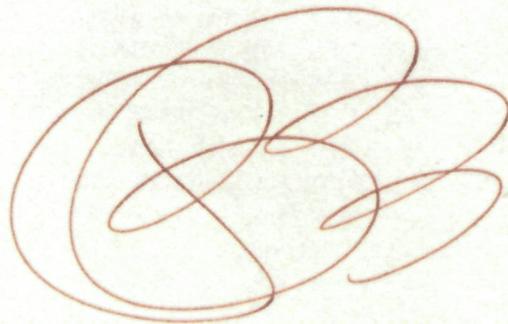
Je soussigné, Pierre Guillaume, archetier-expert auprès du parquet de Bruxelles examine ce jour un archet de violon. Je certifie qu'il est une œuvre authentique, dans toutes ses parties principales, faite par l'archetier français :

Nicolas MALINE

La baguette de cet archet est rabotée ronde dans un bois de pernambouc de couleur marron. La tête est un modèle arrondi et élégant. La hausse, en ébène et argent, est garnie d'un grain de nacre seul. Son bouton est viroles argent montées sur ébène.

Cet archet, réalisé à Mirecourt vers 1865 est un bel exemplaire du travail de Nicolas Maline dont il porte la marque au fer sur la baguette au-dessus de la hausse. Photos jointes.

Bruxelles, ce 5 juillet 2013.



Certificat numéro -13180-

